

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère du travail, de l'emploi et de
l'insertion

Arrêté du 14 janvier 2021 portant nomination des examinateurs spécialisés pour les concours externe, interne et 3^{ème} concours de recrutement des inspecteurs du travail ouverts au titre de l'année 2020

La ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion,

Vu le décret n° 2010-235 du 5 mars 2010 modifié relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre d'activité accessoire, à des activités de formation et de recrutement,

Vu l'arrêté du 25 août 2011 fixant la rémunération des personnes participant, à titre accessoire, à des activités de formation et de recrutement dans les services et établissements relevant de l'autorité ou de la tutelle du ministre chargé du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle,

Vu l'arrêté du 19 juillet 2019 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement des inspecteurs du travail, notamment l'article 6,

Vu l'arrêté du 9 janvier 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture des concours externe, interne et du troisième concours pour le recrutement d'inspecteurs du travail,

Vu l'arrêté du 7 juillet 2020 portant report du calendrier des concours externe, interne et du troisième concours pour le recrutement d'inspecteurs du travail ouverts par arrêté du 9 janvier 2020 au titre de l'année 2020,

Arrête :

Article 1^{er} :

Sont nommés en qualité d'examineurs spécialisés pour les épreuves orales du concours externe d'inspecteur du travail, organisé au titre de l'année 2020 :

| | |
|----------------------------|--|
| Madame Elodie ALMERAS | Inspectrice du travail à l'unité départementale de Seine-Maritime de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Normandie ; |
| Monsieur Antoine BAYLOT | Inspecteur du travail à l'unité départementale des Yvelines de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France ; |
| Monsieur Patrick BOMPIEYRE | Ingénieur de prévention à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Occitanie ; |
| Monsieur Michel CAVAGNARA | Directeur du travail à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Corse ; |
| Madame Chrystèle CHAZAL | Inspectrice du travail à l'unité départementale de la Loire à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la |

| | |
|---|--|
| | consommation, du travail et de l'emploi d'Auvergne-Rhône-Alpes ; |
| Madame Gislaine COIN-BOUTRY | Psychologue du travail, consultante à l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes ; |
| Madame Ornella DAUSSAT | Ingénieure de formation à l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes ; |
| Madame Caroline DECLEIR | Directrice adjointe du travail à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Grand-Est ; |
| Madame Marieke FIDRY | Directrice adjointe du travail à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Grand-Est ; |
| Madame Céline HOOGE | Inspectrice du travail à l'unité départementale de Seine-et-Marne de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France ; |
| Madame Béatrice JACOB | Directrice du travail à l'unité départementale de Charente de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Nouvelle-Aquitaine ; |
| Madame Emma LAHORE | Consultante en transitions professionnelles à l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes ; |
| Monsieur Olivier LECLERC | Directeur du travail à l'unité départementale du Territoire de Belfort à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Bourgogne-Franche-Comté ; |
| Madame Isabelle LETOURNEAU | Ingénieure de formation à l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes ; |
| Madame Marie-Françoise PARNAUDEAU-MASSON | Contrôleuse générale honoraire ; |
| Madame Isabelle PAUTRAT | Ingénieure de formation à l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes ; |
| Monsieur Michaël PRIEUX | Inspecteur du travail à l'unité départementale de Seine-Maritime de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Normandie ; |
| Madame Salia RABHI | Attachée principale d'administration de l'Etat à la Préfecture de la Côte d'Or ; |
| Madame Barbara RUBAGOTTI | Directrice adjointe du travail à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Bourgogne-Franche-Comté ; |

Article 2

Sont nommés en qualité d'examineurs spécialisés pour les épreuves orales de langues étrangères des concours externe, interne et du 3^{ème} concours d'inspecteur du travail, organisés au titre de l'année 2020:

| | |
|--------------------------------|----------------------------|
| Madame Alejandra CHULIA JORDAN | Professeure d'espagnol ; |
| Monsieur David CLOSEN | Professeur d'allemand ; |
| Madame Laurinda FERREIRA | Professeure de portugais ; |
| Madame Manon GAIMARD | Professeure d'italien ; |
| Madame Cécile MILLOT-MARICOT | Professeure d'anglais ; |
| Madame Martine NEYROUD | Professeure d'anglais |

Article 3 :

Ces concours sont classés dans le groupe 1 pour l'application des dispositions de l'arrêté du 25 août 2011 susvisé.

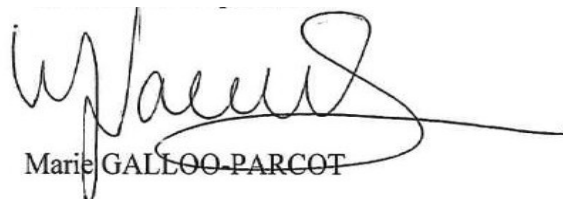
Article 4 :

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 14 janvier 2021

Pour la ministre et par délégation :

La cheffe du Département « Recrutement-inclusion, mobilité et rémunérations »



Marie GALLOO-PARCOT